



SNUDI FO Isère

Adresse : 32 Av. de l'Europe – 38030 Grenoble cedex2

Tèl : 04 76 40 69 29 ou 07 82 37 00 01

Mail : snudifo38@gmail.com

Site : www.snudifo38.com

Monsieur Guillaume VERCRUYSSÉ
Secrétaire départemental

Grenoble le 5 janvier 2023,

A Madame l'Inspectrice de la circonscription
de Fontaine-Vercors

Objet : mail « Commission redoublement »

Madame l'Inspectrice,

Le SNUDI FO a pris connaissance de votre mail du mardi 3 janvier intitulé « Commission redoublement » adressé à toutes les écoles de votre circonscription.

Nous avons constaté qu'en de nombreux points, son contenu ne respecte pas le Code de l'éducation ; notamment son article D 321-22 (dernière modification le 20 février 2018) qui définit les modalités de la poursuite de la scolarisation des élèves de la maternelle au lycée.

Une « commission redoublement » existe déjà et il s'agit du conseil des maîtres. Ce dernier est pleinement responsable de la proposition d'un redoublement ou d'un saut de classe, et ce toujours dans le dialogue avec les responsables légaux de l'élève concerné.

En conséquence, au nom du SNUDI FO, je vous remercie de bien vouloir faire savoir au plus vite aux enseignants de la circonscription le retrait des « clauses » de votre mail en leur rappelant simplement le respect du texte en vigueur.

Nous communiquons ce courrier à Monsieur le Directeur académique ainsi qu'aux écoles de votre circonscription pour communication à tous les enseignants.

Dans l'attente, veuillez recevoir mes respectueuses salutations,
Guillaume Vercruysse, secrétaire départemental du SNUDI FO 38